

21 Décembre 1934

I- Le fait « pétrole »

Le fait pétrole va dominer toute l'évolution et l'avenir des pays de Mandat. La France, aujourd'hui, a des raisons puissantes d'attacher un particulier intérêt aux pays sur lesquels passe le seul pétrole dont elle dispose.

Tripoli, tête de ligne du Pipeline va acquérir, de ce fait, une importance dont personne n'aurait pu se douter il y a quelques années, et dont les heureux effets se feront sentir dans tout le Liban et toute la Syrie.

La qualité des envoyés de l'Angleterre et de la France délégués pour assister à la cérémonie d'inauguration officielle nous prouve l'intérêt que ces pays y attachent. La présence de M. Herriot, celle de M. Stanhope, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères Britanniques sont particulièrement significatives.

Nous sommes entrés désormais dans le véritable monde économique. Parce que le pétrole ne peut aboutir à la mer qu'en passant en territoire libanais, nous devenons un des éléments précieux de cette fameuse lutte pour le pétrole.

Ne nous en plaignons pas. Félicitons-nous au contraire de sortir de la sorte d'un isolement relatif et attendons les nombreux avantages d'ordre matériel et d'ordre moral que ceci ne saurait tarder à entraîner pour notre pays.

La France a cédé Mossoul. Ignorait-elle à ce moment la valeur de ces terres ? De hautes nécessités politiques sont-elles amenées à faire ce geste ? Nous l'ignorons ; et le rêve caressé par nos pères d'un Mandat français qui se serait étendu de Mossoul jusqu'à la mer a été détruit.

Mais comme autrefois, les légions romaines montaient avec vigilance la garde des routes menant vers Rome le blé nourricier indispensable à l'Empire, la France continuera à veiller sur ce nouveau « limes » portent du pétrole nourricier, lui aussi nécessaire à la grandeur de son empire.

II.- « La question de confiance »

M. Lucien Romier, dans « Le Figaro », fait allusion au problème politique qui reparait :

« M. Flandin a eu beau consacrer officiellement son Cabinet aux préoccupations économiques. Il a eu beau répondre ainsi au vœu de la Chambre elle-même. A la première épreuve on voit reparaitre le problème de la réforme politique et parlementaire.

Le problème est si apparent que la passion n'a plus même de prétexte à le nier. Il n'y a de choix qu'entre la recherche pratique d'une réforme pour corriger les errements présents et la condamnation du régime.

« La décadence de notre régime parlementaire, à défaut d'autres signes, apparaîtrait en ceci : jadis les gouvernements obtenaient le vote de la plupart des lois sans poser la question de confiance ; depuis la guerre la question de confiance fut posée de plus en plus souvent, dans

certaines périodes à chaque séance de la Chambre et même sur chaque article d'un projet de loi ; aujourd'hui, la question de confiance est, pour ainsi dire, usée, elle n'a plus de force dans les cas sérieux qu'appuyée d'une menace de dissoudre la Chambre ! »

En France, on souhaite une réforme politique parce que la question de confiance est posée de plus en plus souvent et qu'elle est usée. Nous la souhaitons, chez nous, pour les motifs exactement contraires.